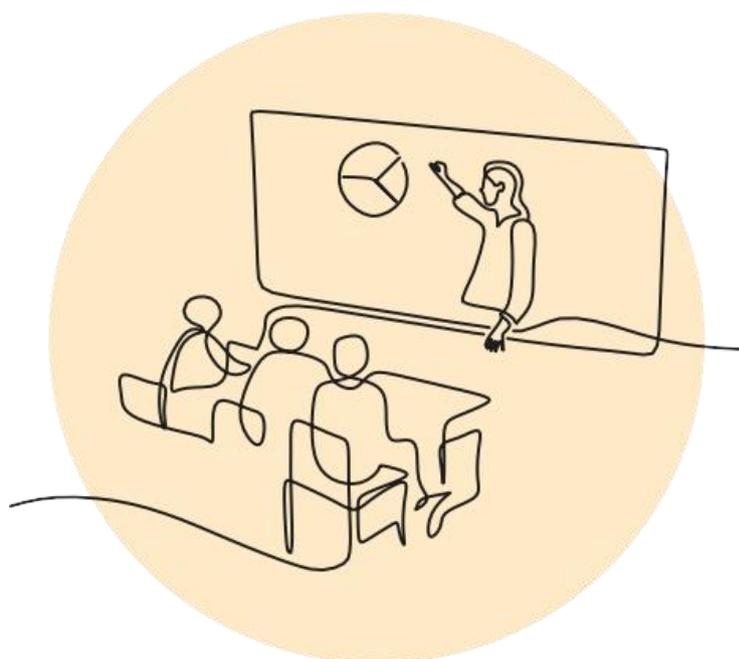


CATALOGUE DE FORMATION

2024



ci=FF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Sud Est Francilien



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Mieux informées, **plus fortes**

Contact : Sabine VADEZ, Directrice formation@cidff-sef.org - 01 60 79 42 26

OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation que nous vous proposons répond aux besoins des professionnel.le.s de tout secteur et des usager.e.s en matière d'accès au droit et de lutte contre les violences faites aux femmes.

DES FORMATIONS DE QUALITÉ

Le CIDFF Sud Est Francilien interdépartemental est une association agréée par l'état, créée le 16 août 1982. Il a l'obligation de ne salarier que des juristes diplômés d'un Master au minimum, garantie d'une information et d'une formation professionnelle. Aucun bénévole n'intervient dans les formations.

Professionnel de l'information juridique et de l'accompagnement des femmes victimes de violences depuis presque 40 ans, le CIDFF SEF porte une réelle expertise dans ces domaines.

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

Les formations proposées se déroulent selon des parcours et des modalités adaptés aux objectifs de développement des compétences au profil des apprenant.e.s et au rythme de l'activité.

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

Le CIDFF s'engage :

- à délivrer une formation adaptée aux besoins et compétences des publics formés,
- à s'assurer régulièrement des connaissances techniques des formateurs et à mesurer la pertinence des méthodes pédagogiques,
- à s'assurer de l'existence d'un environnement favorable au développement des compétences des bénéficiaires de sa prestation.

DES FORMATIONS POUR RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS LÉGALES

Certaines des formations sélectionnées vous permettent de répondre à vos obligations légales.

REFERENT HANDICAP ET ACCESSIBILITE : Si vous êtes en situation de handicap ou rencontrez des difficultés particulières pour accéder à une formation, contactez Sabine Vadez, notre référent handicap, au 01.60.79.42.26 afin que nous puissions organiser les conditions de votre accueil.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Vous pouvez demander à consulter les programmes détaillés des offres présentées.
- Contactez le CIDFF : vous recevrez, un programme et un dossier individuel d'inscription, le contrat de formation pour le/les bénéficiaires de la formation envisagée. La demande de prise en charge par votre OPCO est à effectuer par vos soins.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Au minimum 1 mois avant la date prévue pour la formation ; la session pourra être annulée s'il y a moins de douze inscrit.e.s. L'envoi du bulletin d'inscription ne signifie pas automatiquement participation : le CIDFF vous confirmera cette dernière en fonction du nombre d'inscrit.e.s.

Sommaire

DROIT

D1 - Journée d'accès au droit	5
D2 - Jeu Accès au droit et mixité professionnelle	6
D3 - Droit du travail : les contrats de travail.....	7
D4 - Droit du travail : approfondissement	8
D5 - Droit de la famille : la séparation.....	9
D6 - Accès au droit : jeu.....	10
D7 - Droit des étrangers : les bases	11
D8 - Droit des étrangers : Evolutions législatives.....	12
D9 - Droit des étrangers : Droit d'asile et protection subsidiaire.....	13

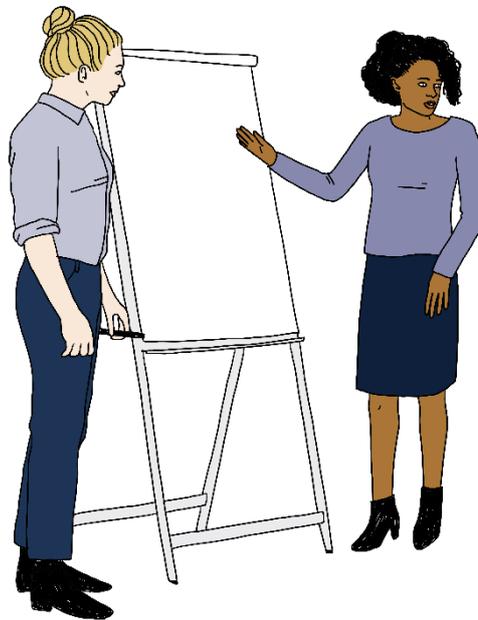
VIOLENCES

V1 - Sensibilisation aux violences conjugales : de quoi parle-t'on ?	14
V2 - Sensibilisation aux violences conjugales : approche juridique.....	15
V3 - Sensibilisation aux violences conjugales : de quoi parle-t'on ? et approche juridique.....	16-17
V4 - Les conséquences des violences conjugales sur les enfants.....	18
V5 - Sensibilisation aux violences conjugales et conséquences sur les enfants	19-20
V6 - Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles au travail (secteur privé).....	21
V7 - Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles au travail (secteur public).....	22
V8 - Sensibilisation aux cyberviolences conjugales pour les forces de l'ordre.....	23-24
V9 - Sensibilisation aux cyberviolences conjugales.....	25-26
V10 - Prévenir et lutter contre les pratiques pré-prostitutionnelles et prostitutionnelles chez les jeunes (1/2 journée)	27
V11 - Prévenir et lutter contre les pratiques pré-prostitutionnelles et prostitutionnelles chez les jeunes (1 journée)	28
V12 - Sensibilisation aux violences faites aux enfants : de quoi parle-t-on ?.....	29
V13 - Sensibilisation aux violences faites aux enfants : de quoi parle-t-on et approche juridique.....	30-31

EMPLOI

E1 – Elargissement des choix professionnels	32
E2 – Mixité professionnelle	33
E3 – Sensibilisation à la création d'entreprise.....	34
E4 – Articulation des temps de vie.....	35
E5 – Techniques de recherche d'emploi	36

Vous êtes en situation de handicap	37
Chiffres clé et infos pratiques.....	38



D1 – Journée d'accès au droit

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1 jour (7 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel :

- Rendre la loi compréhensible et intelligible afin de favoriser pour chaque citoyen.ne le plein exercice de ses droits et favoriser l'autonomie de chaque citoyen.ne
- Promouvoir la lutte contre toutes formes de discrimination
- Mieux appréhender le cadre de fonctionnement de l'entreprise

Objectifs pédagogiques :

- Adopter les bons réflexes et savoir à qui s'adresser en cas de difficultés en Droit de la famille, Droit de la consommation, Droit locatif, Droit des étrangers, Droit pénal, Citoyenneté
- Être mieux armé.e face au recruteur, à l'employeur et aux futurs collègues de travail

Dates : Une session proposée en une journée ou deux demi-journées. Date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 700 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

Droit de la famille : notion d'autorité parentale, obligation alimentaire dans le couple et dans la famille,

Droit des étrangers : circulation et nationalité française

Droit pénal : responsabilité pénale et casier judiciaire

Citoyenneté/vivre ensemble : libertés dans les espaces publics, droit de vote, impôts, assurance maladie

Droit du logement : location, obligations locataire/bailleur

Droit du travail :

- Le recrutement (limites de la liberté d'embauche : non-discrimination, diversité, égalité...)

- La conclusion du contrat de travail

L'exécution du contrat de travail (période d'essai, durée du travail, respect des obligations ...)

- Les droits garantis et obligations des salarié.e.s et des employeurs

- Droit commun et spécificités des différents contrats de travail (Le CDI - Le CDD - Travail temporaire - Le contrat à temps partiel)

- La cessation du contrat de travail : la démission, le licenciement, la rupture conventionnelle

Méthodes pédagogiques : Support pédagogique : jeu de la FRCIDFF Ile de France « Mémoire d'éléphant »

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.

D2 – Jeu Accès au droit et mixité professionnelle

6

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1 jour (7 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel :

- Rendre la loi compréhensible et intelligible afin de favoriser pour chaque citoyen.ne le plein exercice de ses droits et favoriser l'autonomie de chaque citoyen.ne
- Promouvoir la lutte contre toutes formes de discrimination
- Prendre conscience que tous les métiers sont mixtes

Objectifs pédagogiques :

- Adopter les bons réflexes et savoir à qui s'adresser en cas de difficultés en Droit de la famille, Droit de la consommation, Droit locatif, Droit des étrangers, Droit pénal, Citoyenneté
- Travailler sur ses représentations et comprendre leur impact dans les choix d'orientation professionnelle

Dates : Une session proposée en une journée ou deux demi-journées. Date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 700 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

1^{ère} demi-journée :

Droit de la famille : notion d'autorité parentale, obligation alimentaire dans le couple et dans la famille,

Droit des étrangers : circulation et nationalité française

Droit pénal : responsabilité pénale et casier judiciaire

Citoyenneté/vivre ensemble : libertés dans les espaces publics, droit de vote, impôts, assurance maladie

Droit du logement : location, obligations locataire/bailleur

2^{nde} demi-journée :

- Echanges autour des représentations sociales que chacun peut avoir des métiers ou secteurs professionnels où les femmes/hommes sont majoritairement présents
- Regard sur les métiers en termes de compétences, conditions de travail et de qualités nécessaires à l'exercice des professions
- Identification des mécanismes de construction et de déconstruction des représentations sociales sexuées
- Mise en lumière de la manière dont les représentations sociales sexuées sont intégrées, transmises et reproduites de manière automatique
Influences et conséquences sur les orientations professionnelles que l'on pense librement choisies

Méthodes pédagogiques : Support pédagogique : jeu de la FRCIDFF Ile de France « Mémoire d'éléphant ». La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par des juristes et conseiller.e.s en insertion socioprofessionnelle.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.

D3 – Droit du travail : Les contrats de travail

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

7

Objectif professionnel : Mieux appréhender le cadre de fonctionnement de l'entreprise

Objectifs pédagogiques : Connaître les règles encadrant la conclusion d'un contrat de travail ; Connaître les différents types de contrat de travail et les droits qui y sont associés ; Connaître les différents cas de figure quant à la cessation du contrat de travail.

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

- Le recrutement (limites de la liberté d'embauche : non-discrimination, diversité, égalité...)
- La conclusion du contrat de travail
- L'exécution du contrat de travail (période d'essai, durée du travail, respect des obligations ...)
- Les droits garantis et obligation des salarié.e.s et des employeurs
- Droit commun et spécificités des différents contrats de travail (Le CDI - Le CDD - Travail temporaire - Le contrat à temps partiel)
- La cessation du contrat de travail : la démission, le licenciement, la rupture conventionnelle

Méthodes pédagogiques : La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



D4 – Droit du travail : Approfondissement

8

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : deux demi-journées (6 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Mieux appréhender le cadre de fonctionnement de l'entreprise

Objectifs pédagogiques : Connaître les règles encadrant la conclusion d'un contrat de travail ; Connaître les différents types de contrat de travail et les droits qui y sont associés ; Connaître les différents cas de figure quant à la cessation du contrat de travail.

Dates : Une session proposée de deux séances de 3h00, dates à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 700 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

1^{ère} demi-journée :

- Le recrutement (limites de la liberté d'embauche : non-discrimination, diversité, égalité...)
- La conclusion du contrat de travail
- L'exécution du contrat de travail (période d'essai, durée du travail, respect des obligations ...)

2^{ème} demi-journée :

- Les droits garantis et obligations des salarié.e.s et des employeurs
- Droit commun et spécificités des différents contrats de travail (Le CDI - Le CDD - Travail temporaire - Le contrat à temps partiel)
- La cessation du contrat de travail : la démission, le licenciement, la rupture conventionnelle

Méthodes pédagogiques : La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



D5 – Droit de la famille : La séparation

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Mieux appréhender le cadre de la séparation et ses conséquences

Objectifs pédagogiques : Accès au Droit pour tous sur le thème du droit de la famille et plus particulièrement la séparation du couple (marié, pacsé ou en union libre).

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

- Les différentes procédures de divorce pour les couples mariés
- Rupture du Pacs et de l'union libre
- Droits sur le logement du couple : location - propriété
- Partage des biens
- Autorité parentale / résidence des enfants
- Pension alimentaire / prestation compensatoire

Méthodes pédagogiques : La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



D6 – Accès au droit : Jeu

10

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : ½ journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel :

- Rendre la loi compréhensible et intelligible afin de favoriser pour chaque citoyen.ne le plein exercice de ses droits et favoriser l'autonomie de chaque citoyen.ne
- Promouvoir la lutte contre toutes formes de discrimination

Objectifs pédagogiques :

- Adopter les bons réflexes et savoir à qui s'adresser en cas de difficultés en Droit de la famille, Droit de la consommation, Droit locatif, Droit des étrangers, Droit pénal, Citoyenneté

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

- Droit de la famille : notion d'autorité parentale, obligation alimentaire dans le couple et dans la famille,
- Droit des étrangers : circulation et nationalité française
- Droit pénal : responsabilité pénale et casier judiciaire
- Citoyenneté/vvotre ensemble : libertés dans les espaces publics, droit de vote, impôts, assurance maladie
- Droit du logement : location, obligations locataire/bailleur

Méthodes pédagogiques : Support pédagogique : jeu de la FRCIDFF Ile de France « Mémoire d'éléphant »

La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



D7 – Droit des étrangers : Les bases

11

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel :

- Rendre la loi compréhensible et intelligible afin de favoriser pour chaque citoyen.ne le plein exercice de ses droits et favoriser l'autonomie de chaque citoyen.ne
- Promouvoir la lutte contre toutes formes de discrimination

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les notions et règles relatives aux droits des étrangers en fonction de leur situation.

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

- Présentation des notions
- Les citoyens européens
- La régularisation des étrangers hors UE
- Les droits des étrangers en fonction de leur situation
- Obtention de la nationalité française

Méthodes pédagogiques : La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



D8 – Droit des étrangers : Evolutions législatives

12

Public : tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Comprendre les modifications et nouveaux apports en droit des étrangers liés à la Loi Immigration.

Objectifs pédagogiques : Connaître les notions et règles relatives aux droits des étrangers en fonction de leur situation.

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi.

Tarif : 350 €, frais de déplacement en supplément.

Programme :

- ▬ Présentation des notions et définitions.
- ▬ En situation irrégulière : quel titre de séjour pour une première demande ?
- ▬ Le droit au séjour pour motif familial : regroupement familial et réunification familiale
- ▬ La délivrance exceptionnelle d'un titre de séjour pour l'exercice d'une activité professionnelle
- ▬ Obtenir la nationalité française.

Méthodes pédagogiques : La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : Une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation



D9 – Droit des étrangers : Droit d’asile et protection subsidiaire

13

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Rendre la loi compréhensible et intelligible afin de favoriser pour chaque citoyen.ne le plein exercice de ses droits et favoriser son autonomie. Promouvoir la lutte contre toutes formes de discrimination.

Objectifs pédagogiques : Connaître les notions et règles relatives aux droits des étrangers en matière de droit d’asile et protection subsidiaire. Comprendre la procédure de la demande d’asile. Connaître les droits des demandeurs d’asile avant, pendant et après la procédure.

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 400 € (frais de déplacement en sus)

Programme :

- Présentation des notions et définitions
- Présentation de la procédure d’une demande d’Asile
- Connaître les droits pendant et après l’obtention d’une protection
- La situation des personnes déboutées

Méthodes pédagogiques : La formation s’organise autour d’une alternance d’exposés théoriques et d’échanges avec les participant-e-s.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : Une évaluation écrite de l’atteinte des objectifs de la formation est réalisée es fin de session.



V1 – Sensibilisation aux violences conjugales : de quoi parle-t'on ?

14

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte

Objectif professionnel :

- Être en capacité de comprendre ce que sont les violences conjugales

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles dans un CIDFF
- Comprendre ce que recouvrent les violences conjugales
- Comprendre le mécanisme des violences conjugales
- Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène
- Développer ses techniques d'entretien pour soutenir et accompagner les femmes victimes

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

- Echanges autour de ce que sont les violences faites aux femmes et définition des violences conjugales :
 - Les différentes formes de violences conjugales
 - Le cycle de la violence
 - Différencier un conflit bilatéral des violences conjugales
- Enfant et violences conjugales : l'enfant témoin est une co-victime
 - Mieux repérer
 - Les impacts et conséquences
 - Echanges autour de situations
- Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de la dissociation
- Quelques informations juridiques : plainte, protection des victimes et des enfants...

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e psychologue ou un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.

V2 – Sensibilisation aux violences conjugales : Approche juridique

15

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Connaître la définition et le cycle des violences conjugales, et le phénomène de l'emprise

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences conjugales

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles dans un CIDFF
- Connaître le volet pénal : dispositifs et procédure
- Connaître le volet civil : dispositifs et procédure
- Connaître le volet droit des étrangers : dispositif particulier
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

→ Droit pénal :

- Les différentes infractions, le dépôt de plainte, la main-courante, le rôle de l'UCMJ/UMJ
- Les peines encourues par les auteurs
- Le TGD

→ Droit civil :

- L'ordonnance de protection
- Situation des couples concubins, pacsés et mariés

→ Droit des étrangers et protection des femmes victimes de violences conjugales

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



V3 – Sensibilisation aux violences conjugales : De quoi parle-t'on et Approche juridique

16

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Aucun

Durée : 1 journée (2 x 3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences conjugales

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles dans un CIDFF
- Comprendre ce que recouvrent les violences conjugales
- Comprendre le mécanisme des violences conjugales
- Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- Connaître le volet pénal : dispositifs et procédure
- Connaître le volet civil : dispositifs et procédure
- Connaître le volet droit des étrangers : dispositif particulier
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène
- Développer ses techniques d'entretien pour soutenir et accompagner les femmes victimes

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 700 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

1^{ère} demi-journée :

- Echanges autour de ce que sont les violences faites aux femmes et définition des violences conjugales :
 - Les différentes formes de violences conjugales
 - Le cycle de la violence
 - Différencier un conflit bilatéral des violences conjugales
- Enfant et violences conjugales : l'enfant témoin est une co-victime
 - Mieux repérer
 - Les impacts et conséquences
 - Echanges autour de situations
- Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de la dissociation
- Quelques informations juridiques : plainte, protection des victimes et des enfants...

2^{ème} demi-journée :

- Droit pénal :
 - Les différentes infractions, le dépôt de plainte, la main-courante, le rôle de l'UCMJ/UMJ
 - Les peines encourues par les auteurs
 - Le TGD
- Droit civil :
 - L'ordonnance de protection
 - Situation des couples concubins, pacsés et mariés
- Droit des étrangers et protection des femmes victimes de violences conjugales.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e psychologue et/ou un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



V4 – Les conséquences des violences conjugales sur les enfants

18

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Connaître la définition et le cycle des violences conjugales, et le phénomène de l'emprise

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre les conséquences des violences conjugales sur les enfants

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences conjugales dans un CIDFF
- Identifier les conséquences sur les enfants à tous les âges
- Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- Connaître les modalités d'entretien auprès des enfants victimes
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 700 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

- Echanges autour de ce que sont les conséquences des violences conjugales sur les enfants :
 - In utero
 - A la naissance
 - De l'enfance à l'adolescence
- Rôle de l'enfant au sein d'une famille subissant des violences conjugales :
 - Echanges autour de situations
- Conséquences des violences au sein du couple sur la parentalité de l'auteur et de la victime
- Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de ses conséquences
- Conduite d'entretien avec les enfants et/ou le parent victime concernant les enfants :
 - Echanges autour de situations
- Protection des enfants victimes de violences conjugales :
 - Orienter, coordonner entre différents partenaires de secteurs d'activités différents

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e psychologue ou un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



V5 – Sensibilisation aux violences conjugales et conséquences sur les enfants

19

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Connaître la définition et le cycle des violences conjugales, et le phénomène de l'emprise

Durée : 1 jour (2 x 3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre les conséquences des violences conjugales sur les enfants

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences conjugales dans un CIDFF
- Comprendre ce que recouvrent les violences conjugales
- Comprendre le mécanisme des violences conjugales
- Identifier les conséquences sur les enfants à tous les âges
- Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- Connaître les modalités d'entretien auprès des enfants victimes
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 1100 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

1^{ère} demi-journée :

- Echanges autour de ce que sont les violences faites aux femmes et définition des violences conjugales :
 - Les différentes formes de violences conjugales
 - Le cycle de la violence
 - Différencier un conflit bilatéral des violences conjugales
- Enfant et violences conjugales : l'enfant témoin est une co-victime
 - Mieux repérer
 - Les impacts et conséquences
 - Echanges autour de situations
- Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de la dissociation
- Quelques informations juridiques : plainte, protection des victimes et des enfants...

2^{ème} demi-journée :

- Echanges autour de ce que sont les conséquences des violences conjugales sur les enfants :
 - In utero
 - A la naissance
 - De l'enfance à l'adolescence
- Rôle de l'enfant au sein d'une famille subissant des violences conjugales :
Echanges autour de situations
- Conséquences des violences au sein du couple sur la parentalité de l'auteur et de la victime
- Echanges et informations autour de la mémoire traumatique et de ses conséquences
- Conduite d'entretien avec les enfants et/ou le parent victime concernant les enfants :
Echanges autour de situations
- Protection des enfants victimes de violences conjugales
 - Orienter, coordonner entre différents partenaires de secteurs d'activités différents

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e psychologue et/ou un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM



V6 – Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles au travail (secteur privé)

21

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences

Prérequis : Aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte.

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences sexistes et sexuelles.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles dans un CIDFF
- Comprendre ce que recouvrent les violences sexistes et sexuelles
- Connaître les dispositifs juridiques mobilisables pour aider les femmes victimes de violences sexistes et/ou sexuelles au travail dans le secteur privé
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène
- Développer ses techniques d'entretien pour soutenir et accompagner les femmes victimes

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €, frais de déplacement en supplément

Programme :

- I. Caractérisation : du stéréotype à l'agression
 - Le stéréotype : Définition, exemples.
 - Les propos sexistes : Définition, exemples.
 - La discrimination : Définition, exemples.
 - Le harcèlement : Définition, exemples.
 - L'agression : Définition, exemples.
- II. L'environnement législatif et réglementaire
 - Droit pénal (loi et jurisprudences) : Harcèlement sexuel, Harcèlement moral, Discrimination, Agression sexuelle, Viol, Outrage sexiste, Pornographie, Violences volontaires.
 - Droit du travail (loi et jurisprudences) : Harcèlement moral, Harcèlement sexuel : Agissements répétés/Acte unique, Témoins, Sexisme.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



V7 – Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles au travail (secteur public)

22

Public : Salarié·e·s amené·e·s à accompagner des femmes victimes de violences, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences

Prérequis : Aucun

Durée : Deux demi-journées (6 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte.

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences sexistes et sexuelles.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le cadre de l'accompagnement des victimes de violences sexistes et sexuelles dans un CIDFF
- Comprendre ce que recouvrent les violences sexistes et sexuelles
- Connaître les dispositifs juridiques mobilisables pour aider les femmes victimes de violences sexistes et/ou sexuelles au travail dans le secteur privé
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène
- Développer ses techniques d'entretien pour soutenir et accompagner les femmes victimes

Dates : une session proposée de deux ateliers de 3h00, dates à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 700 €, frais de déplacement en supplément

Programme :

- I. Caractérisation : du stéréotype à l'agression
 - Le stéréotype : Définition, exemples.
 - Les propos sexistes : Définition, exemples.
 - La discrimination : Définition, exemples.
 - Le harcèlement : Définition, exemples.
 - L'agression : Définition, exemples.
- II. L'environnement législatif et réglementaire
 - Droit pénal (loi et jurisprudences) : Harcèlement sexuel, Harcèlement moral, Discrimination, Agression sexuelle, Viol, Outrage sexiste, Pornographie, Violences volontaires.
 - Droit du travail (loi et jurisprudences) : Obligations de l'employeur public, Harcèlement moral, Harcèlement sexuel : Agissements répétés/Acte unique, Témoins, Sexisme.
- III. Les conséquences des violences sexistes et sexuelles au travail sur les victimes
 - Signaux d'alertes
 - Mécanisme de l'auteur
 - Conséquences psychosociales sur les victimes
 - Orientation des victimes vers des structures spécialisées

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.

V8 – Sensibilisation aux cyberviolences conjugales pour les forces de l'ordre

Public : Salarié-e-s/agent.e.s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Aucun

Durée : 2 journées (2 x 6 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte.

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences conjugales.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre ce que sont les cyberviolences conjugales : ampleur et mécanisme
- Savoir détecter le danger et mettre en place une meilleure prise en charge des victimes
- Comprendre l'utilisation des outils/technologies numériques : facilitateur du contrôle coercitif pour l'auteur ; facilitateur de harcèlement et d'isolement pour les victimes
- Prendre connaissance de la législation en vigueur et de son évolution
- Comprendre les conséquences de ce type de violence sur les victimes
- Connaître les acteurs et professionnels pour la mise en place d'une prise en charge globale et pluridisciplinaire dans l'intérêt des victimes

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 3200 €, frais de déplacement en supplément

Programme :

1ère journée :

- Comprendre les violences conjugales
 - Rappel de la définition des violences conjugales, savoir faire la différence entre conflit et violences conjugales.
 - Rappel des caractéristiques et des différentes formes de violences conjugales
- Comprendre et appréhender les différents types de cyberviolences conjugales
 - Apport historique sur les cyberviolences : comprendre le contexte de leur apparition
 - Les formes de cyberviolences conjugales et la législation en vigueur
 - Evolution des cyberviolences au regard de l'âge de la victime
- Appréhender les mécanismes types de cyberviolences conjugales
 - La survenance des cyberviolences conjugales : temporalité, concomitance ou non avec tous les types de violences
 - Présentation des mécanismes de contrôle mis en place avec les cyberviolences et détails de la stratégie du partenaire violent pour comprendre le phénomène d'emprise
 - Présentation des conséquences des violences pour les victimes.
- Savoir mieux repérer les cyberviolences conjugales
 - Oser interroger systématiquement la victime
 - Détails de faisceaux d'indices pour comprendre que la victime énonce inconsciemment des cyberviolences
 - Lors d'un entretien : posture à adopter ; questions à poser pour chaque forme de cyberviolences

2^{ème} journée :

- Les preuves face aux cyberviolences conjugales (co-animation avec un intervenant Police Nationale)
 - ▬ Rappel des différents types de preuve recevable
 - ▬ L'importance de contextualiser les preuves
 - ▬ Quid des preuves sur les téléphones des enfants ?
 - ▬ La nécessité de faire constater les contenus par les professionnels
- Recueil de la plainte et sécurité au cours de l'enquête
 - ▬ L'importance de l'accueil de la victime en commissariat
 - ▬ Mains courantes, plaintes et cyberviolences conjugales
 - ▬ Faciliter l'identification des cyberviolences par une contextualisation dans la plainte et outils d'évaluation du danger pour les cyberviolences conjugales
- Réaliser un atelier : la sécurité numérique
 - ▬ Mise en pratique
 - ▬ Echanges autour des recommandations et des bonnes pratiques déjà mises en place
- Conseiller et orienter sur la sécurité numérique
 - ▬ Outils d'auto-évaluation des cyberviolences
 - ▬ Présentation d'une fiche de sécurité numérique globale
 - ▬ Présentation de différentes fiches sur la sécurité numérique
 - ▬ Connaître et orienter vers les partenaires pour une prise en charge pluridisciplinaire

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par deux juristes et/ou un.e psychologue.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



V9 – Sensibilisation aux cyberviolences conjugales

Public : Salarié-e-s/agent.e.s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Aucun

Durée : 1 journée (2 x 3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte.

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre ce que sont les violences conjugales.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre ce que sont les cyberviolences conjugales : ampleur et mécanisme
- Savoir détecter le danger et mettre en place une meilleure prise en charge des victimes
- Comprendre l'utilisation des outils/technologies numériques : facilitateur du contrôle coercitif pour l'auteur ; facilitateur de harcèlement et d'isolement pour les victimes
- Prendre connaissance de la législation en vigueur et de son évolution
- Comprendre les conséquences de ce type de violence sur les victimes
- Connaître les acteurs et professionnels pour la mise en place d'une prise en charge globale et pluridisciplinaire dans l'intérêt des victimes

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 1 600 €, frais de déplacement en supplément

Programme :

- Comprendre les violences conjugales
 - Rappel de la définition des violences conjugales, savoir faire la différence entre conflit et violences conjugales.
 - Rappel des caractéristiques et des différentes formes de violences conjugales.
- Comprendre et appréhender les différents types de cyberviolences conjugales
 - Apport historique sur les cyberviolences : comprendre le contexte de leur apparition.
 - Les formes de cyberviolences conjugales et la législation en vigueur.
 - Evolution des cyberviolences au regard de l'âge de la victime.
- Appréhender les mécanismes types de cyberviolences conjugales
 - La survenance des cyberviolences conjugales : temporalité, concomitance ou non avec tous les types de violences.
 - Présentation des mécanismes de contrôle mis en place avec les cyberviolences et détails de la stratégie du partenaire violent pour comprendre le phénomène d'emprise
 - Présentation des conséquences des violences pour les victimes.
- Savoir mieux repérer les cyberviolences conjugales
 - Oser interroger systématiquement la victime
 - Détails de faisceaux d'indices pour comprendre que la victime énonce inconsciemment des cyberviolences
 - Lors d'un entretien : posture à adopter ; questions à poser pour chaque forme de cyberviolences

- Les preuves face aux cyberviolences conjugales :
 - ▬ Rappel des différents types de preuve recevable
 - ▬ La nécessité de faire constater les contenus par les professionnels
- Recueil de la plainte :
 - ▬ L'importance de l'accueil de la victime en commissariat
 - ▬ Main-courantes, plaintes et cyberviolences conjugales.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par deux juristes et/ou un.e psychologue.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



V10 – Prévenir et lutter contre les pratiques pré-prostitutionnelles et prostitutionnelles chez les jeunes

27

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Connaître la définition des violences conjugales et le cycle, et le phénomène de l'emprise

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte.

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre les conséquences des violences conjugales sur les enfants

Objectifs pédagogiques :

- ⇒ Comprendre le phénomène prostitutionnel, les risques et les impacts
- ⇒ Mieux repérer et identifier la diversité des pratiques
- ⇒ Savoir identifier les ressources et les lieux ressources

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 550 €, frais de déplacement en supplément

Programme :

- ⇒ Comprendre le phénomène et ses différentes formes
- ⇒ Identifier les facteurs de vulnérabilité, déclenchant et aggravants
- ⇒ Appréhender le cadre légal
- ⇒ Identifier les ressources pour en sortir

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste ou un.e psychologue.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



VII – Prévenir et lutter contre les pratiques pré-prostitutionnelles et prostitutionnelles chez les jeunes

28

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Connaître la définition des violences conjugales et le cycle, et le phénomène de l'emprise

Durée : 1 journée (2 x 3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte.

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre les conséquences des violences conjugales sur les enfants

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les mécanismes qui conduisent aux pratiques prostitutionnelles, ainsi que les risques et les impacts
- Mieux repérer et identifier la diversité des pratiques ainsi que leur ampleur.
- Améliorer les capacités d'accompagnement, en identifiant les ressources et les lieux ressources

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 1 100 €, frais de déplacement en supplément

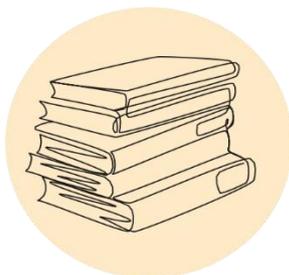
Programme :

- Comprendre le phénomène et ses différentes formes
- Identifier les facteurs de vulnérabilité, déclenchants et aggravants
- Mesurer l'impact sur les jeunes
- Appréhender le cadre légal
- Renforcer l'accompagnement et maintenir le lien
- Identifier les ressources pour en sortir

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e juriste ou un.e psychologue.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



V12 – Sensibilisation aux violences faites aux enfants : De quoi parle-t-on ?

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des femmes victimes de violences conjugales, toute personne susceptible d'être en contact avec une femme victime de violences conjugales

Prérequis : Connaître la définition des violences conjugales et le cycle, et le phénomène de l'emprise

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel ou distanciel ou mixte

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre les conséquences des violences conjugales sur les enfants

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre ce que recouvrent les violences faites aux enfants
- Comprendre le mécanisme des violences
- Identifier les conséquences sur les enfants à tous les âges
- Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 1 100 €, frais de déplacement en supplément

Programme :

1^{ère} demi-journée :

- ≡ Echanges autour de ce que sont les violences faites aux enfants :
 - Les différentes formes de violences
 - Le cycle de la violence
- ≡ Enfant et violences : l'enfant comme victime directe / l'enfant témoin comme co-victime
 - Mieux repérer
 - Les impacts et conséquences
 - Echanges autour de situations
- ≡ Informations et échanges autour de la mémoire traumatique et de la dissociation

2^{ème} demi-journée :

- ≡ Comprendre ce que sont les conséquences des violences sur les enfants :
 - In utero
 - A la naissance
 - De l'enfance à l'adolescence
- ≡ Rôle et place de l'enfant subissant des violences au sein d'une famille
 - Echanges autour de situations
 - Savoir orienter et/ou travailler en collaboration avec les différents partenaires de secteurs d'activités différents.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques. Échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenant : La formation est animée par un.e psychologue ou un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.

V13 – Sensibilisation aux violences faites aux enfants : De quoi parle-t-on et approche juridique ?

30

Public : Salarié-e-s amené-e-s à accompagner des enfants victimes de violences, toute personne susceptible d'être en contact avec des enfants victimes de violences

Prérequis : Aucun

Durée : 3 demi-journées (3 x 3 heures)

Modalités : Présentiel ou distanciel ou mixte.

Objectif professionnel : Être en capacité de comprendre les conséquences des violences sur les enfants

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre ce que recouvrent les violences faites aux enfants
- Comprendre le mécanisme des violences
- Identifier les conséquences sur les enfants à tous les âges
- Comprendre le phénomène traumatique et ses effets
- Prendre conscience de l'ampleur du phénomène
- Connaître la législation en vigueur en France et comprendre le rôle de chaque acteur

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 1 450 €, frais de déplacement en supplément

Programme :

1^{ère} demi-journée :

- ▬ Echanges autour de ce que sont les Violences faites aux enfants :
 - les différentes formes de violences
 - le cycle de la violence
- ▬ Enfant et violences : l'enfant comme victime directe / l'enfant témoin comme co-victime
 - Mieux repérer
 - Les impacts et conséquences
 - Echanges autour de situations
- ▬ Informations et échanges autour de la mémoire traumatique et de la dissociation

2^{ème} demi-journée :

- ▬ Comprendre ce que sont les conséquences des violences sur les enfants :
 - In utero
 - A la naissance
 - De l'enfance à l'adolescence
- ▬ Rôle et place de l'enfant subissant des violences au sein d'une famille
 - Echanges autour de situations
 - Savoir orienter et/ou travailler en collaboration avec les différents partenaires de secteurs d'activités différents

3^{ème} demi-journée :

- ▬ L'importance de protéger l'enfant victime
- ▬ Comprendre les droits de l'enfant et la législation en vigueur

- ▬ Les moyens juridiques :
 - Information préoccupante
 - Plainte
 - Rôle du juge pour enfant et du juge aux affaires familiales
- ▬ Les différents modes de preuve à apporter
- ▬ La notion de secret professionnel

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, échanges et analyses autour de mises en pratique.

Intervenants : La formation est animée par un.e psychologue et/ou un.e juriste.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



E1 – Elargissement des choix professionnels

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : Deux demi-journées (7 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Mieux appréhender le monde professionnel et ses opportunités

Objectifs pédagogiques : Travailler sur ses représentations et comprendre leur impact dans les choix d'orientation professionnelle

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 700 €, frais de déplacement en supplément

Programme :

1^{ère} demi-journée : Travail sur les représentations

- Permettre à un public mixte de prendre conscience de ses représentations, freins socioculturels et environnementaux.
- Sensibiliser un public jeune au problème des discriminations sous forme d'un débat d'idées.
- Définir la notion de discrimination

2^{ème} demi-journée : Elargissement des choix professionnels

Travailler avec l'ensemble du groupe sur les représentations qu'ils ont des métiers tout en les amenant à s'interroger sur des métiers ou des secteurs que les participants ne connaissent peut-être pas ou mal afin d'élargir des choix possibles en termes d'orientation

Méthodes pédagogiques : La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s. Jeux de rôles, photo langage.

Intervenant : La formation est animée par un.e conseiller.e.s en insertion socio professionnelle/création d'entreprise.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



E2 – Mixité professionnelle

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : Une demi-journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Prendre conscience que tous les métiers sont mixtes.

Objectifs pédagogiques : Travailler sur ses représentations et comprendre leur impact dans les choix d'orientation professionnelle.

Dates : une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €, frais de déplacement en supplément

Programme :

- Echanges autour des représentations sociales que chacun peut avoir des métiers ou secteurs professionnels où les femmes/hommes sont majoritairement présents
- Regard sur les métiers en termes de compétences, conditions de travail et de qualités nécessaires à l'exercice des professions
- Identification des mécanismes de construction et de déconstruction des représentations sociales sexuées
- Mise en lumière de la manière dont les représentations sociales sexuées sont intégrées, transmises et reproduites de manière automatique
Influences et conséquences sur les orientations professionnelles que l'on pense librement choisies

Méthodes pédagogiques : La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant-e-s.

Intervenant : La formation est animée par un.e conseiller.e en insertion socio professionnelle/création d'entreprise.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



E3 – Sensibilisation à la création d’entreprise

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : une demi-journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Connaître le parcours de la création d’entreprise.

Objectifs pédagogiques : L’objectif est de permettre à chaque participant de repartir avec des éléments d’information liés à la création d’entreprise notamment :

- Par où commencer ?
- A qui s’adresser ?
- Comment se lancer ?

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €, frais de déplacement en supplément

Programme :

- Connaître les qualités d’un bon chef d’entreprise
- Elargir les choix professionnels grâce à la création d’activité
- Connaître les interlocuteurs, les financements et les aides pour se lancer dans un projet
- Exposer l’importance d’un bon business plan
- Travailler sur les représentations liées à la création d’activité
- Promouvoir la réussite de créateurs essonniens grâce à des témoignages

Méthodes pédagogiques : La formation s’organise autour d’une alternance d’exposés théoriques et d’échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par un.e conseiller.e en insertion socio professionnelle/création d’entreprise.

Évaluation : À l’issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l’atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



E4 – Articulation des temps de vie

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : Une demi-journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Améliorer l'articulation des temps de vie personnel et professionnel

Objectifs pédagogiques : Savoir identifier et quantifier les différents temps de vie d'une journée

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 €, frais de déplacement en supplément

Programme :

- = Articulation et conciliation des temps de vie personnel et professionnel
- = Gestion du temps : identifier et gérer ses priorités
- = L'utilisation de l'agenda
- = Mise en place de stratégies de gestion du temps

Méthodes pédagogiques : La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par un.e conseiller.e en insertion socio professionnelle/création d'entreprise.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



E5 – Techniques de recherche d'emploi

36

Public : Tout public

Prérequis : Aucun

Durée : 1/2 journée (3 heures)

Modalité : Présentiel

Objectif professionnel : Découvrir les modalités de recherche d'emploi en France

Objectifs pédagogiques : Savoir comment candidater et se comporter lors d'entretiens professionnels

Dates : Une session proposée, date à déterminer du lundi au vendredi

Tarif : 350 € (frais de déplacements en sus)

Programme :

- Préparer sa candidature : travail sur le CV et la lettre de motivation
- Optimiser sa recherche d'emploi
- Se préparer à un entretien de recrutement
- La discrimination : quels sont les sujets interdits lors d'un processus de recrutement

Méthodes pédagogiques : La formation s'organise autour d'une alternance d'exposés théoriques et d'échanges avec les participant.e.s.

Intervenant : La formation est animée par un.e conseiller.e en insertion socio-professionnelle/création d'entreprise.

Évaluation : À l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation écrite de l'atteinte des objectifs de la formation sous forme de QCM.



Vous êtes en situation de handicap

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible la formation aux personnes en situation de handicap. Chaque situation de handicap étant unique, il est conseillé d'être informés de la participation d'une personne en situation de handicap à l'une de nos formations, dès son inscription. Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas où cela s'avérerait impossible, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. **Notre référente Handicap, Sabine VADEZ, vous informe au 01.60.79.42.26.**

37

Coordonnées des structures spécialisées en cas de situation de handicap, que vous pouvez contacter pour toutes informations.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- France Travail <https://www.pole-emploi.fr/accueil/>
- Cap Emploi <https://www.capemploi-91.com/>
- Mission Locale <https://www.mission-locale.fr/>
- Collectif France Emploi Accompagne <https://www.emploi-accompagne.fr/>

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL

- Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) <https://www.mdpf.fr/>
- Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (A.G.E.F.I.P.H.) <https://www.agefiph.fr/>

AUTRES SITES INTERNET

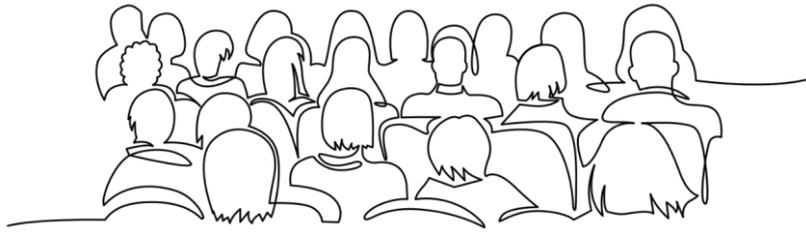
- Handicap et Société – Fonds de dotation <https://www.fondshs.fr/vie-quotidienne/emploi>
- Annuaire sur l'emploi et le handicap <https://www.handi-cv.com/annuaire/capemploi.php>
- FAGERH - reconversion professionnelle <https://www.fagerh.fr>
- Hanploi – site de recrutement <https://www.hanploi.com>

HANDICAP ET VIOLENCES CONJUGALES

- Association spécialisée pour les femmes victimes de violences et handicapées : Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir <https://fdfa.fr/>
- Roger Voice, Entreprise mettant des interprètes en langue des signes à disposition pour la traduction simultanée

DOCUMENTATIONS

- Ouvrage :
 - « Professionnaliser le référent handicap : Connaissances, compétences, savoir-être et savoir-faire », Karine Gros, édition Législatives, 192 pages, 39 euros
- Documentation :
 - Le service public : guide de l'accueil des personnes en situation de handicap - Secrétariat général du Comité interministériel du handicap. www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/handicap-exclusion,775/ – rubrique « Accessibilité »
 - Guide de l'accueil du public en situation de handicap : Comment accueillir ses clients ? – destiné au chef d'entreprise pour assurer l'information et la formation de son personnel en contact avec les clients. Publié par la chambre des métiers et de l'artisanat et le CNISAM (Centre National d'Innovation Silver économie, Autonomie et Métiers).



L'équipe du CIDFF Sud Est Francilien interdépartemental est à votre écoute pour personnaliser les formations en fonction des besoins identifiés par votre structure et

- Identifie les objectifs de la formation,
- Adapte le contenu de la formation pour répondre aux besoins,
- Prend en compte toute adaptation nécessaire en raison du handicap des participant.e.s.

A votre demande, d'autres actions de formation sont susceptibles d'être construites ou adaptées au regard de vos besoins.

Taux de satisfaction global 2023 : 99,61%

Taux de satisfaction des formations « Emploi-insertion professionnelle » : 99,69% satisfait et/ou très satisfait

- Droit et mixité professionnelle : 99,45 % satisfait et/ou très satisfait
- Droit du Travail : 99,61 % satisfait et/ou très satisfait
- Elargissement des choix professionnels : 100% satisfait et/ou très satisfait

Taux de satisfaction des formations « Aux violences conjugales » : 99,38 % satisfait et/ou très satisfait

- Violences conjugales, de quoi parle t'on ? : 99,11% satisfait et/ou très satisfait
- Violences conjugales, de quoi parle t'on ? et approche juridique : 99,66% satisfait et/ou très satisfait

CONTACT

Standard : 01.60.79.42.26

Mail : formation@cidff-sef.org

Référent handicap : Sabine Vadez 01.60.79.42.26

Référent administratif : Valérie Aznal 01.60.79.42.26

